

23.01.2017

Lors d'une grande « action lait en poudre » à Bruxelles, les producteurs de lait exigent :



L'arrêt des ventes de lait en poudre issu de l'intervention ainsi que l'élaboration d'une législation relative à un instrument de gestion de crise permanent !

Bruxelles, 23.01.2017 : – Le lait en poudre, tel un nuage menaçant, envahit l'Europe et l'Afrique. Il inonde les deux continents et exerce une forte pression sur le prix du lait, ramenant celui-ci à un niveau de dumping, alors qu'il venait tout juste de se redresser. – Les agriculteurs de l'European Milk Board (EMB) manifestent aujourd'hui à Bruxelles contre la vente de lait en poudre issu de l'intervention et pour la mise en place d'un instrument de gestion de crise permanent. Les contours de l'Europe et de l'Afrique ont été esquissés à cette fin sur le sol devant le bâtiment du Conseil de l'UE. Un chargeur télescopique fait pleuvoir de la poudre de lait qui recouvre rapidement les deux continents. « Partout en Europe, les producteurs de lait continuent à être confrontés à une grave crise », affirme Sieta van Keimpema, productrice de lait et vice-présidente de l'EMB, dans une allocution adressée aux ministres et à la Commission européenne. « Augmenter encore davantage la pression en offrant du lait en poudre issu de l'intervention sur le marché pose vraiment problème. Même si ces dernières semaines vous avez refusé des offres de prix extrêmement basses – dont nous nous félicitons –, la vente de lait en poudre de l'intervention doit également être évitée à tout prix dans les mois à venir », soutient la vice-présidente. « De plus, tout comme pour l'Europe, il est catastrophique pour les marchés africains d'être inondés de lait en poudre bon marché en provenance de l'UE. »

La légère reprise du marché obtenue grâce à la réduction volontaire des livraisons ne peut être mise en péril !

A la fin de l'année dernière, la limitation volontaire des livraisons a contribué au redressement des prix en Europe. Les 32 centimes payés actuellement par litre de lait ne permettent toutefois pas de couvrir les coûts de production qui s'élèvent à plus de 40 centimes dans l'ensemble de l'Europe. Les prix doivent dès lors continuer à augmenter de façon à arriver enfin à couvrir les coûts. « Il est dès lors primordial de soulager l'engorgement du marché du lait à l'aide d'instruments intelligents qui ne nous retomberont pas dessus plus tard », souligne van Keimpema. « Un [Programme de Responsabilisation face au Marché \(PRM\)](#), basé entre autres sur une réduction volontaire des livraisons en temps de crise, avec simultanément un plafonnement de la production de l'UE, peut réellement empêcher la production d'excédents néfastes. » L'intervention, à savoir le rachat et le stockage de lait en poudre ou de beurre, ne peut résoudre, à elle seule, le problème. Ces quantités continueraient, en effet, à être présentes et empêcheraient une hausse du prix du lait qui est indispensable.

« Certes, l'intervention peut aider à compenser les fluctuations cycliques ; c'est pourquoi, elle ne devrait pas être intégralement rayée de la liste des mesures. Mais elle ne peut pas contrer une crise chronique sur le marché du lait », poursuit van Keimpema.

Stop à la vente de lait en poudre ! Mise en place d'un cadre législatif pour un instrument de gestion de crise !

Tandis que le lait en poudre continue de pleuvoir devant le bâtiment du Conseil, Erwin Schöpges, producteur de lait et

membre belge du Comité directeur de l'EMB, présente la position des producteurs laitiers. S'adressant aux ministres de l'UE et à la Commission, il déclare : « Arrêtez de vendre le lait en poudre de l'intervention ! Elaborez un projet de loi visant à introduire un instrument de gestion de crise permanent, et transmettez-le au Parlement ! Il n'y a pas de temps à perdre. Les agriculteurs sont en pleine crise et seule une augmentation de prix et une stabilisation durable du marché permettront de préserver la production de lait dans l'ensemble de l'UE. »

Eu égard aux marchés africains également, il est crucial d'avoir une production de lait équilibrée au sein de l'UE. « Mettons un terme au dumping résultant de la vente à bas prix de poudre de lait sur les marchés des pays en voie de développement. Nous voulons donner des perspectives à la production de lait en Afrique et permettre aux producteurs d'en tirer un revenu », souligne Schöppges, tout en regardant le lait en poudre qui continue à inonder la carte de l'Afrique devant le bâtiment du Conseil.

Programme de responsabilisation face au marché - PRM

Le PRM est un programme pour le secteur laitier européen destiné à être appliqué lorsque le marché du lait est menacé de déséquilibre. Alliant des instruments de surveillance du marché et d'intervention réactive, le programme permet l'identification de crises imminentes ainsi qu'un passage à l'action en trois temps.

Identification des crises - indice de marché

- A l'aide d'un indice de marché retraçant l'évolution des cours des produits, des prix du lait et des coûts de production (marge), il est possible d'anticiper l'éclatement d'une crise.
- Lorsque l'indice dépasse les 100 points, les prix versés aux producteurs couvrent les coûts de production, le marché peut être qualifié de stable et aucune intervention n'est nécessaire. Si l'indice chute sous le seuil des 100 points, les coûts de production ne sont plus couverts. Si l'écart entre les prix versés aux producteurs et les coûts de production se creuse, le programme de responsabilisation face au marché est activé.

Réaction aux crises - activation du PRM

L'activation du PRM s'articule en trois temps.

1. Alerte rapide (chute de l'indice de 7,5 %)

- L'agence de surveillance émet un avis d'alerte rapide.
- Le stockage privé est autorisé.
- Des programmes incitatifs encouragent d'autres usages pour le lait tels que l'élevage de veaux au lait entier, l'engraissement au lait des génisses etc.
- Ce niveau d'alerte est maintenu tant que l'indice ne s'est pas réaligné sur les 100 points.

2. Crise (chute de l'indice de 15 %)

- La crise est officiellement constatée et annoncée par l'agence de surveillance.
- Les mécanismes centraux du programme de responsabilisation face au marché sont enclenchés.
- Une période de référence est dénie.
- Appel d'offres pour réduction de la production (min. 5 %), prime lors d'une diminution des volumes produits
- Un prélèvement de responsabilisation du marché est encaissé auprès des exploitations en dépassement dès le premier kilo.

3. Réduction obligatoire (chute de l'indice de 25 %)

- Réduction obligatoire pour tous des livraisons de lait de 2-3 % durant une période définie, par exemple six mois.

Fin de la crise - Levée des mesures de gestion de la crise

Si l'indice évolue à nouveau en direction des 100 points et que les pronostiques de l'agence de surveillance sont positifs pour l'évolution ultérieure du marché, la crise peut être déclarée terminée. A ce moment, toutes les mesures de restriction de la production sont levées. Les engagements pris sur une base volontaire et contractuelle sont suspendus selon les stipulations convenues.

Pour des informations plus détaillées sur le PRM, voir

Contacts :

Sieta van Keimpema, Vice-présidente de l'EMB (DE, EN, NL): +31 (0)6 1216 8000

Erwin Schöppges, Comité d'administration de l'EMB (DE, FR): +32 (0)497 90 4547

Silvia Däberitz – Contact presse de l'EMB (FR, DE, EN) : +32 (0)2808 1936

[Télécharger le communiqué de presse \(PDF\)](#)

[<<< back](#)